

Le 6 octobre 2022

Monsieur le Maire
Mesdames les Conseillères
Messieurs les Conseillers
Ville de Saint-Jérôme

Mesdames,
Messieurs,

À la demande du maire monsieur Marc Bourcier, je vous convoque à une séance extraordinaire qui aura lieu le **11 octobre 2022, à 16 h 30** au 300, rue Parent, Saint-Jérôme, et au cours de laquelle les points suivants seront discutés, savoir:

- 1 OUVERTURE de la séance
- 2 PUBLIC - Période de questions
- 3 ADOPTION de l'ordre du jour
- 4 Présentation, dépôt d'un projet de règlement et avis de motion - Règlement parapluie pour l'acquisition d'immeubles à des fins municipales et/ou institutionnelles ainsi qu'un emprunt de 15 000 000 \$
 - *Nouveau règlement*
 - *Acquisition d'immeubles pour un montant de 15 000 000 \$*
 - *Remboursement sur 20 ans à l'ensemble*
- 5 Présentation, dépôt d'un projet de règlement et avis de motion - Règlement concernant la propreté, la sécurité, la paix, l'ordre et le bien-être, tel que déjà amendé
 - *Amendement au règlement*
 - *Ajout de l'article 15.1 de la section intitulée « dispositions applicables aux rues, aux parcs et aux places publiques »*
 - *Les articles 28 et 28.2 sont abrogés*
- 6 PUBLIC – Seconde période de questions
- 7 Dépôt d'avis de proposition par les membres du conseil
- 8 Parole au conseil
- 9 Levée de l'assemblée

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le greffier adjoint par intérim de la Ville,



SIMON VINCENT

SV/mem

p. j.